

entraves de l'instruction *confessionnelle* donnée jusqu'ici par les collèges, et pour fonder une université d'Etat enseignante qui serait le couronnement d'un système scolaire, élémentaire et secondaire, neutre. Heureusement que le Gouvernement Roblin s'est opposé carrément à ce mouvement si injuste à l'égard des Collèges qui donnent depuis de longues années, et avec succès, l'éducation classique et universitaire, et, naturellement, les opposants politiques font de la question une machine de guerre contre le Gouvernement local du Manitoba.

Ce qu'il y a de regrettable, c'est que certains Catholiques de langue anglaise, à Winnipeg, ont aussi prêché l'idée d'une université neutre où ils pourraient envoyer leurs fils pour le cours classique et universitaire, mais en les mettant dans *une maison de pension* sous la direction des Rds Pères Jésuites ! On s'étonne que des Catholiques sérieux aient pu songer à un tel système d'éducation neutre, alors que l'éducation classique et universitaire est actuellement donnée par les Rds Pères Jésuites, à Saint-Boniface. On a même parlé de la situation des gradués catholiques qui suivent en Angleterre les cours universitaires d'Oxford ou de Cambridge; mais la situation n'a pas de parité, puisque les Catholiques d'Angleterre ne jouissent pas des mêmes privilèges que nous pour l'éducation universitaire. Au reste, le Saint-Siège ne fait que *tolérer*, après bien des hésitations, ce qui se fait à Oxford et à Cambridge. Et puis, dans quel pays du monde, le Saint-Siège a-t-il permis aux Catholiques d'abandonner l'éducation catholique classique et universitaire pour laisser leurs fils s'abreuver aux sources empoisonnées de l'éducation neutre ? En tout cas, il y a des Protestants sérieux qui, sans être opposés à une université d'Etat, sont cependant opposés au monopole universitaire, et favoriseraient des institutions ou des Collèges *confessionnels* (Ecclesiastical) ou *privés*, ayant le pouvoir de conférer les degrés universitaires.

Quoiqu'il en soit, si cependant, les Catholiques de langue anglaise de Winnipeg désirent fonder, dès maintenant, un Collège exclusivement anglais, à Winnipeg, alors que plusieurs de leurs enfants suivent en ce moment un cours classique *exclusivement* en anglais déjà établi depuis quelques années (en 1906, dès qu'il y a eu un nombre suffisant d'élèves de langue anglaise) au Collège de Saint-Boniface, il est évident qu'il ne peut s'agir que d'un Collège catholique, où l'enseignement classique d'abord, puis universitaire, sera donné par des maîtres catholiques.

Au-dessus de la question de langue, et sans la détruire, il y a la question catholique qui prime tout.

Saint-Boniface, 4 février 1911.

TESTIS.

— La fête patronale de M. l'abbé L.-R. Giroux, curé de Ste-Anne des Chênes, qui devait avoir lieu le 22 février, est remise au 15 mars.